

RENTREE de lundi 2 novembre 2020

Hommage à Samuel Paty

En raison du passage du plan vigipirate au niveau écarlate, les élèves seront donc accueillis **à l'école à l'horaire habituel : 8h35**.

L'équipe pédagogique sera à l'écoute des élèves et répondra de la meilleure façon en tenant compte des diverses sensibilités des enfants.

Une minute de silence sera observée dans chaque classe lundi à 11h après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs.

Information du ministre : En pratique, tous les élèves reprendront les cours comme à l'habitude. Une minute de silence sera observée lundi à 11h, après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs, dans des conditions respectueuses du protocole sanitaire applicable. Ce temps de recueillement se tiendra de préférence dans les salles de classe, et si les conditions sanitaires le permettent, dans la cour de l'établissement.

Protocole sanitaire

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur.

Les enseignants et tous les adultes intervenant dans l'école porteront un masque et appliqueront les gestes barrières.

Pour les élèves

Pour les élèves des écoles élémentaires le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte à l'école primaire.

Le lavage des mains doit être réalisé :

- à l'arrivée dans l'école;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir dès l'arrivée au domicile.

La limitation du brassage des élèves

Les élèves de l'école Louise Weiss seront répartis en trois groupes soient :

- **Groupe 1** : les 2 Classes de CP la classe de CE1 et la classe de CE1/CE2 (entrée au 22 rue André Hodebourg)
- **Groupe 2** : La classe de CE2 et les 2 classes de CM1 (entrée 20 rue André Hodebourg)
- **Groupe 3** : Les 2 classes de CM2 (entrée 22 rue André Hodebourg)

A 16h30, les classes sortiront séparément.

Chaque groupe sera dédoublé, ainsi chaque sous-groupe aura des toilettes différentes.

Il y aura deux services de récréation le matin et deux l'après-midi.

Chaque cour de récréation sera scindée en deux permettant d'accueillir 2 sous-groupes par service de récréation.

L'ensemble du territoire est désormais placé au niveau maximal du plan Vigipirate, en école primaire, il est donc demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.

Vous remerciant pour votre compréhension.